

FRA & EMAR/FR 145

OPCO

Entretien sur des aéronefs et éléments d'aéronefs



FORMATION RÉGLEMENTAIRE



PRÉSENTIELLE



À DISTANCE

FORMATION **INITIALE**



Durée 7h00

FORMATION **CONTINUE**



Durée 3h30

NOS SOLUTIONS

INTER

Animé par un formateur en présentiel dans nos locaux de Toulouse ou Roissy-Villeron

INTRA

Animé par un formateur en présentiel dans vos locaux ou des locaux tiers gérés par le client

**CLASSE
VIRTUELLE**

Animé par un formateur en distanciel sur internet en visio-conférence

E-LEARNING

Bientôt disponible

DATES À LA CARTE ► Pour les formations Intra ou Inter d'au moins 3 personnes

 | 01 34 47 16 16 - contact@jp-partnair.fr

OBJECTIFS

- > Connaître l'univers réglementaire du transport aérien militaire,
- > Connaître l'essentiel de la réglementation DGA,
- > Distinguer les différents agréments existants,
- > Intégrer les droits et devoirs d'un organisme agréé EMAR/FR 145.

PUBLIC CONCERNÉ

- > Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens.
- > Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements.

PRÉ-REQUIS

- > Formation initiale : Maîtrise orale et écrite de la langue française.
- > Formation continue : Avoir validé la formation initiale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs,
- > Approche interactive, jeux de rôle, études de cas, débriefing en groupe,
- > Partage d'expériences entre participants,
- > Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise,
- > Projection de diaporamas, Quizz via télécommandes/supports connectés.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

- > Évaluation permanente par QCM en cours de programme,
- > Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session.

PROGRAMME

- > **Présentation du cadre réglementaire étatique européen et national,**
- > **Hiérarchie des instances réglementaires (DSAÉ / DGA),**
- > **Les règlements,**
- > **Les exigences liées à l'agrément FRA-EMAR/FR 145 (Organismes d'entretien),**
- > **Généralités,**
- > **Locaux, équipements, matériels, données,...**
- > **Personnels de certification,**
- > **Politique de sécurité et système qualité,**
- > **Prérogatives de l'organisme agréé,**
- > **Modalités de surveillance,**
- > **L'APRS (Remise en Service),**
- > **Prérogatives,**
- > **Obligations,**
- > **Responsabilités.**

TARIFS

FORMATION INITIALE - 7h00

INTER / INTRA* / CLASSE VIRTUELLE

Prix individuel :	430 €
Forfait (3 à 12 personnes) :	1060 €

FORMATION CONTINUE - 3h30

INTER / INTRA* / CLASSE VIRTUELLE

Prix individuel :	270 €
Forfait (3 à 12 personnes) :	650 €

* Formation intra : frais de déplacement du formateur en supplément et sur devis

HANDICAP

Merci de nous communiquer toutes informations importantes (allergies, conditions médicales, ...) pour nous permettre de rendre votre expérience de formation la plus satisfaisante possible.

Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, veuillez vous rapprocher du Référent Handicap : Charlene Thérault - charlene.therault@jp-partnair.fr

DÉLAI D'INSCRIPTION

La formation peut débuter après validation du dossier d'inscription par nos services (un délai de 4 jours est préconisé pour le traitement de votre demande).



Moyenne non bornée au 06/06/2022

RÉSERVEZ
EN LIGNE



01 34 47 16 16 - contact@jp-partnair.fr

jp-partnair.fr